

Zeitschrift: Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes

Band: 118 (2020)

Heft: 12

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

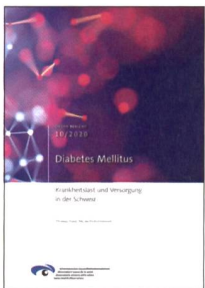


Fribourg: une info-ligne pour proches aidant·e·s

L'association Proches Aidants Fribourg (PA-F) lance la ligne téléphonique fribourgeoise Proch-écoute. Cette hotline offre écoute, information et orientation vers les prestations du réseau socio-sanitaire adaptées aux besoins des proches aidant·e·s. Proch-écoute, numéro unique bilingue: 058 806 26 26
lundi, mardi, jeudi et vendredi 14h00-18h00
Plus d'informations sur www.pa-f.ch



Nouveau rapport sur le diabète



Le rapport de l'Obsan *Le diabète. Charge de morbidité et traitement en Suisse* propose un examen complet des connaissances actuelles sur le diabète en Suisse. En tant

qu'ouvrage de référence, il s'adresse à tou-te-s les professionnel-le-s en lien avec cette maladie. Il présente également les possibilités futures d'évaluer les aspects de prévention, de prise en charge et des coûts au moyen d'un suivi commun et uniforme.

➔ **Rapport Obsan 10/2020**
(en allemand, avec résumé en français) sur www.obsan.admin.ch



Suisse: une femme sur quatre subit des pressions à l'accouchement

27% des femmes en Suisse subissent des coercitions obstétricales pendant l'accouchement, selon une étude publiée lundi par la *Berner Fachhochschule* (BFH). Il s'agit de la première du genre en Suisse qui s'intéresse à ce phénomène encore mal étudié. Ces femmes ont indiqué avoir vécu une forme ou une autre de coercition obstétricale, soit qu'elles se sont senties mal informées, sous pression, intimidées ou qu'elles n'étaient pas d'accord avec une décision de traitement. 10% des femmes ont également déclaré avoir reçu des remarques insultantes par les spécialistes lors de l'accouchement, et deux femmes sur cinq (39%) ont signifié que leur liberté de mouvement était limitée pendant l'accouchement.

Menée en collaboration avec l'université de Zurich et l'hôpital universitaire de Berne (Hôpital de l'Île), cette enquête a réuni plus de 6000 mères de toutes les régions linguistiques de Suisse. La BFH explique que les femmes issues de la migration sont plus fréquemment touchées. Les mères issues des milieux urbains sont également plus nombreuses à avoir subi une coercition que celles provenant d'un milieu rural. Même si plus des deux tiers des femmes (71%) évaluent leur expérience d'accouchement comme positive, les coercitions obstétricales peuvent peser sur les mères même après la naissance de leur enfant, selon l'enquête.

Source: ATS reprise par *Le Nouvelliste*, 26 octobre, www.lenouvelliste.ch

Etude: Oelhafen, S., Trachsel, M., Monteverde, S., Raio, L. & Cignacco Müller, E. (2020). Informal coercion during childbirth: risk factors and prevalence estimates from a nationwide survey among women in Switzerland. *medRxiv*; 2020.2010.2016.20212480. doi:10.1101/2020.10.16.20212480.

Voir également l'article en allemand page 26.



Faut-il ajuster – ou non – les courbes de croissance?

En Suisse, il existe des divergences d'opinion quant aux courbes de croissance à utiliser en pédiatrie. Récemment, le centre privé d'endocrinologie pédiatrique (*Pädiatrisch-Endokrinologische Zentrum aus Zürich, PEZZ*) à Zurich a publié un atlas avec des données dites de référence pour la croissance des 0-20 ans en Suisse. Certaines des valeurs de référence s'écartent de celles définies par l'Organisation mondiale de la santé et utilisées en Suisse.

pédiatrie suisse a constitué un groupe d'experts chargé d'analyser l'étude du PEZZ et d'examiner si les courbes de croissance en Suisse doivent être ajustées. Les résultats les plus importants de cette analyse: pédiatrie suisse recommande de conserver les courbes de croissance standard recommandées depuis 2011 pour l'instant. En utilisant ces courbes de croissance, les pédiatres peuvent détecter des troubles de la croissance chez tous les enfants en Suisse. Le bien-être de l'enfant est donc toujours garanti. pédiatrie suisse recommande par ailleurs de revoir les données de croissance suisses dans le cadre d'une nouvelle étude approfondie.

Source: Communiqué de presse de pédiatrie suisse du 22 octobre, www.paediatricschweiz.ch



Addictions: coûts sociaux et environnement familial

Les addictions ne présentent pas seulement des risques majeurs pour la santé. Elles coûtent également énormément d'argent à la société. Une nouvelle étude commandée par l'Office fédéral de la santé publique évalue leurs coûts économiques à 7,7 milliards de francs par an. La stratégie nationale Addictions de la Confédération vise à prévenir les addictions et à soutenir les personnes à risque d'addiction, ce qui a aussi pour effet de réduire les coûts en question.

En Suisse, 5,8% des enfants de moins de 15 ans vivent au sein d'une famille dans laquelle un ou deux des parents ont une consommation d'alcool à risque. 31,3% grandissent dans un environnement dans lequel les parents consomment chaque jour des produits contenant de la nicotine (par exemple produits du tabac, cigarettes électroniques). La part d'enfants dont les parents ont une consommation à risque de drogues illégales (par exemple cannabis, cocaïne, héroïne) est faible (1,8%). Pour une partie des enfants, les parents ont une consommation à risque multiple, en particulier d'alcool et de tabac (1,9%).

Sources: Communiqué de l'Office fédéral de la santé du 29 septembre, www.admin.ch, et Observatoire suisse de la santé, 20 octobre, www.obsan.admin.ch

Shutterstock



Microplastiques dans les biberons

Un bébé avale chaque jour en moyenne plus d'un million de microparticules de plastique détachées de son biberon, selon une étude publiée le 19 octobre. Les auteurs de l'étude parue dans la revue *Nature Food* ont exposé chacun des modèles les plus vendus de biberons en polypropylène à la procédure de préparation recommandée par l'Organisation mondiale de la santé: stérilisation du biberon, puis préparation du lait maternisé avec une eau chauffée à 70°C, pour éliminer d'éventuelles bactéries dangereuses.

Résultat: certains biberons libèrent jusqu'à 16 millions de microplastiques par litre et la température joue un rôle important. Ainsi, si l'eau pour préparer le lait est chauffée à 95°C, la quantité peut monter jusqu'à 55 millions par litre; et descendre à un peu plus d'un demi-million avec une eau à 25°C.

Les auteurs émettent des recommandations pour limiter l'exposition des bébés: rincer les biberons trois fois à l'eau stérilisée froide après stérilisation, préparer la poudre de lait dans un récipient qui ne serait pas en plastique avant de verser le liquide refroidi dans le biberon, ne pas trop secouer le biberon, ne pas le mettre au micro-onde. Et pour faire chauffer l'eau, ne pas utiliser de bouilloire électrique en plastique qui libère «un nombre similaire de microplastiques». Désormais, «étudier le devenir et le transport des microplastiques à travers l'organisme est notre prochaine étape», ont expliqué les auteurs.

Source: AFP reprise par *Le Monde*, 23 octobre, www.lemonde.fr

Etude: Dunzhu L. i. et al. (2020). Microplastic release from the degradation of polypropylene feeding bottles during infant formula preparation. *Nature Food*; volume 1, pages 746-754. www.nature.com



Congé paternité: entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021

L'introduction d'un congé de paternité de deux semaines indemnisé par le régime des allocations pour perte de gain a été accepté par une majorité de 60,3% en votation populaire le 27 septembre 2020. Le Conseil fédéral a fixé la date d'entrée en vigueur de la modification de la loi au 1^{er} janvier 2021 et a adopté les dispositions d'exécution y afférentes lors de sa séance du 21 octobre 2020.

Source: Communiqué de l'Office fédéral des affaires sociales du 21 octobre, www.admin.ch



19^e journées du CNSF

1 et 2 février 2021,
en ligne

Actualités professionnelles, alimentation, exposition domestique aux agents toxiques pendant la grossesse et recommandations pour la pratique clinique en période périnatale seront notamment abordés au cours des prochaines journées du Collège National des Sages-femmes de France (CNSF), qui se tiendront en ligne début février 2021. Inscriptions ouvertes à partir de mi-décembre.

Renseignements et programme sur www.cnsf.asso.fr